

## LE PROJET INITIAL D'USINE DE METHANISATION à CONDAL

Le projet industriel d'une **usine de méthanisation à Condal – par injection** - est porté initialement par le Groupe ENGIE, fournisseur d'énergie sous forme de gaz et d'électricité. En 2015/16, ce projet a tenté de s'installer à Saint-Amour (commune voisine du Jura) sans succès. Le Groupe s'investit dans les projets de méthanisation pour lesquels il veut mobiliser 2 milliards d'euros d'ici à 2030, selon le plan présenté par sa Directrice générale le 9/11/2018.

### LES PORTEURS DU PROJET :

La **Société BIO ENERGIE BRESSANE (BEB)** dont le siège est à Paris 9<sup>ème</sup>, a été créée en 2017 pour le dépôt des dossiers :

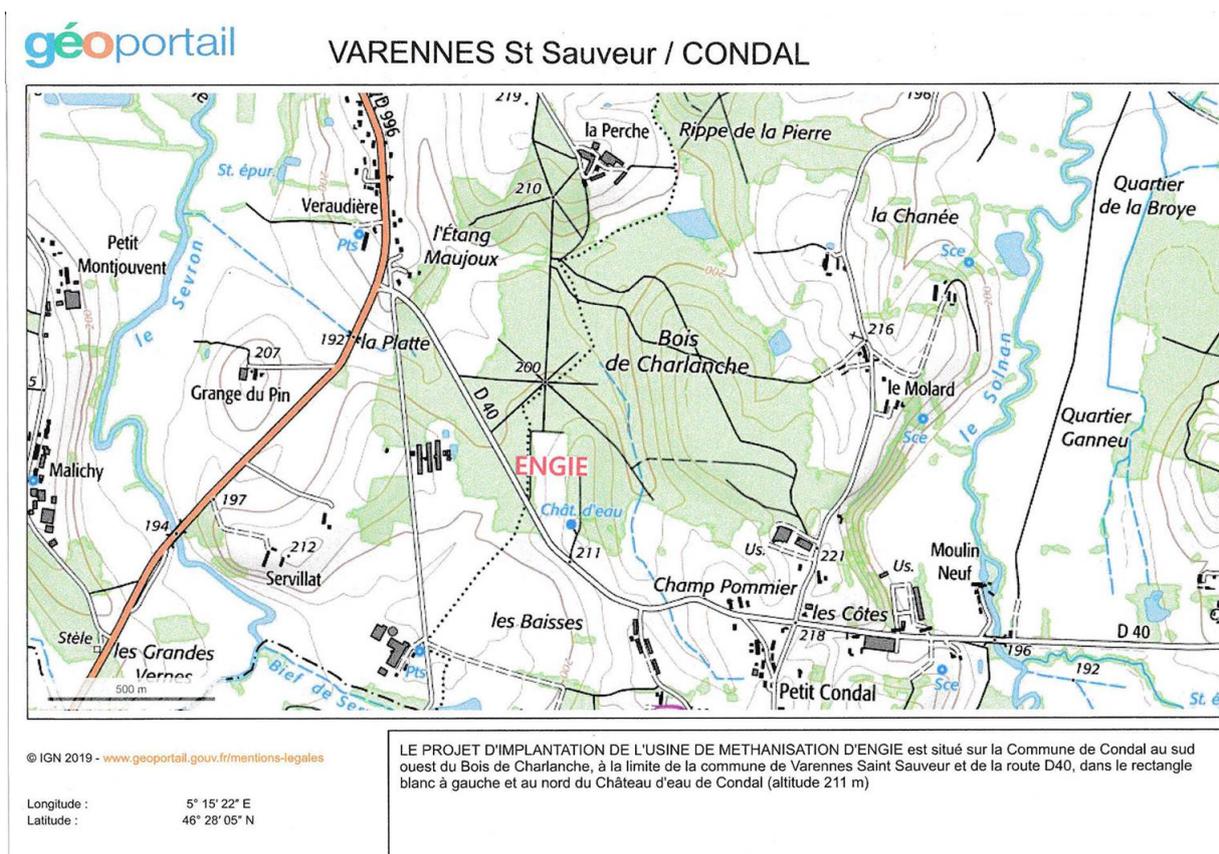
- d'autorisation environnementale » relevant des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement (ICPE)
- et de permis de construire.

La société BEB est détenue initialement à parts égales par **ENGIE BIOGAZ** (filiale à 100% du Groupe ENGIE) et par Bio Méthanisation Partenaires, filiale d' **EVERGAZ**.

Le Groupe ENGIE détient des compétences de conception, développement et exploitation de sites de méthanisation. La Société EVERGAZ, créée en 2008, possède une expertise dans les mêmes domaines (exploitant de sites industriels de méthanisation en Europe).

### LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE :

L'implantation de l'usine de méthanisation est prévue à la **limite de 3 départements** (Ain/ Saône et Loire/ Jura) et de 2 régions ( Aura / Bourgogne Franche-Comté), sur le territoire de la **Commune de Condal**, au lieu-dit **La Bertaudière** dans une clairière d'environ 4 ha du **Bois de Charlanche**, le long de la RD 40, en limite de la **Commune et du village de Varennes Saint Sauveur**.



La parcelle actuellement cultivée par un agriculteur a une forme rectangulaire, bordée sur 3 de ses côtés (nord/est/ouest) par des bois. Toutefois, au sud-est, elle borde **une zone humide** ainsi que le **château d'eau de Condal** dont le réservoir est ouvert en partie à l'air libre. Au sud, elle borde la RD 40 qui permet son accès routier ainsi qu'à la zone humide et au château d'eau. Les habitations des Communes de Condal et Varennes Saint Sauveur ainsi que le terrain de camping Terre Ferme sont à une distance proche (250 m à 500 m) du site de l'usine de méthanisation.

18 communes autres que Condal et Varennes Saint Sauveur (8 de l'Ain, 3 du Jura et 7 de Saône et Loire) sont concernées :

- par la zone de chalandise (= apports d'intrants provenant des exploitations agricoles associées au projet, des industries agroalimentaires et abattoirs prévus dans le projet)
- par les plans d'épandage de digestats qui sont prévus sur une surface de 3000 ha.

La zone de chalandise est donc éloigné d'au moins 30 km du site du projet ; et les zones d'épandage peuvent l'être d'au moins 15km.

